

L'association TAM-TAMS propose le stage :

Ajuster sa voix et chanter plus juste

animé par *Eric NOYER*

cycle de trois week-ends en 2019-2020 pour deux groupes :

à **Lapoutroie**

jeudi 12 -vendredi 13 sept

jeudi 12 - vendredi 31 janv

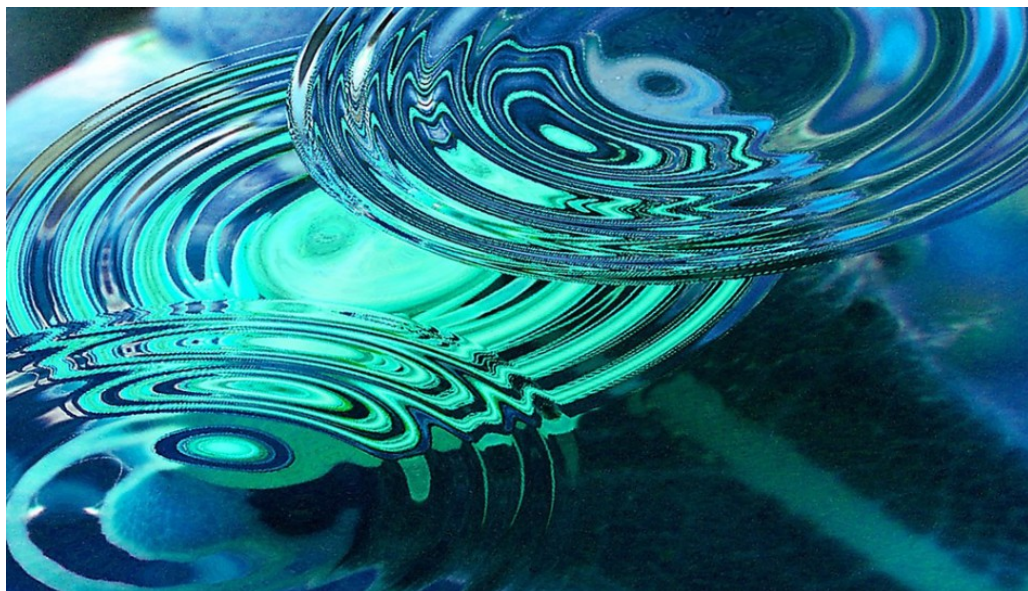
jeudi 18 et vendredi 19 juin

à **Ammerschwih**

samedi 14 – dimanche 15 sept

samedi 1er – dimanche 2 fev

samedi 20 - dimanche 21 juin



Bonjour,

Suite aux stages « ajuster sa voix » de juin 2019, je propose un prolongement pendant l'année scolaire 2019-2020. L'idée est de permettre aux personnes motivées et disponibles d'inscrire ce travail dans la durée, dans la persévérance, dans le temps pour ce qu'il a de force de digestion et de maturation. Les personnes du stage de juin 2019 seront prioritaires pour les trois week-ends proposés. Le projet dans la durée ne veut pas exclure la personne qui ne pourrait venir qu'une ou deux fois. Nous respecterons le nombre de 5 participants par stage pour garder la qualité de l'écoute individuelle. Les personnes n'ayant pas participé au premier stage seront bienvenues dans la limite des places disponibles

Je vous invite à continuer d'explorer les divers paramètres qui permettent de sentir que l'on chante « juste ». A partir de cet ajustement, le chanteur peut percevoir que chaque note a une juste place dans la mélodie, dans le rythme et dans l'harmonie.

Aucun niveau technique n'est demandé. Pour chaque exercice, nous partirons d'éléments fondateurs. La base du travail sera la voix, la résonance corporelle, les sensations, les sentiments, les pensées et l'écoute. Ce travail s'adresse autant à des personnes sentant qu'elles chantent « faux » qu'à des chanteurs confirmés voulant « ajuster » les bases de leur musicalité.

Chanter juste avec soi-même est déjà un chemin exigeant. Faire le lien entre ma voix intérieure et ma voix aérienne, entre l'écoute de l'oreille droite et celle de l'oreille gauche. Ressentir comment ma voix monte ou descend, les espaces de résonateurs, la dimension harmonique du son (par exemple entre toutes les voyelles)

Entendre la musique en germe dans une attitude, une mélodie, une forme ou juste un intervalle, entendre le projet de l'accord (réunion de plusieurs intervalles). Chanter juste avec un autre chanteur qui essaye lui aussi de s'accorder à lui-même et avec moi. Entendre son projet d'accord pour le collectif et l'ajuster au mien tout en étant centré dans mon projet de justesse en restant à l'écoute de l'autre. Enjeux de l'inter-relation ...

Chaque journée finira par un rapide bilan qui permettra d'ajuster la séance suivante pour répondre au mieux aux attentes du groupe. Chacun sera aussi invité lors de chaque séance à interagir. Par exemple, en demandant quand une consigne semble floue, en demandant de refaire l'exercice si cela paraît nécessaire à la personne, en proposant une variante à l'exercice, en posant une question ou en faisant une remarque qui élargit le propos ...

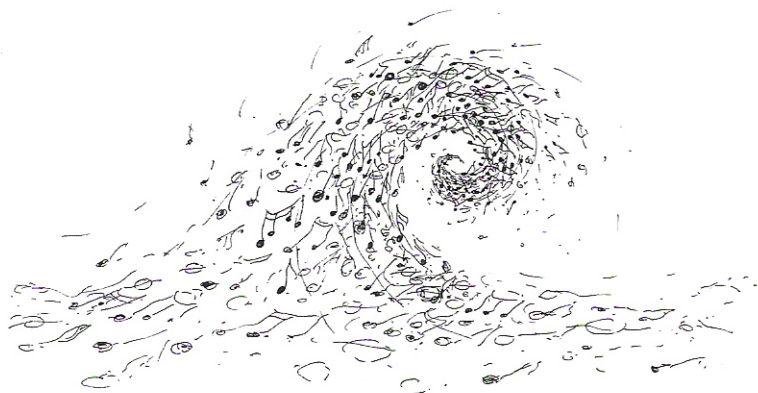
Le nombre des participants sera de 5 maximum pour permettre un travail le plus individualisé possible. Il s'agit de pouvoir prendre le temps de reprendre individuellement une difficulté qui apparaît en lien avec des exercices collectifs.

Chaque personne souhaitant participer au stage sera considérée comme inscrite à partir du moment où elle aura versé le premier acompte.

Premier lieu de stage : 224 Champs de la Croix 68650 Lapoutroie
Deuxième lieu de stage : 4, rue des Seigneurs, 68770 Ammerschwihl

Les horaires de travail seront
de 9H30 à 12H 30 et de 14H à 17H
(possibilité de pique-niquer sur place)

Eric NOYER



Coupon à renvoyer à : **Eric NOYER – association TAM-TAMS**
10 allée de la forêt
74510 VIRY
Tél: 04-50-37-34-99
e-mail : tamtams@laposte.net

Je désire participer au stage "ajuster sa voix"
cocher le(s) week-end(s) choisi(s)

à **LAPOUTROIE**

- du jeudi 12 au vendredi 13 septembre
- du jeudi 30 au vendredi 31 janvier
- du jeudi 18 au vendredi 19 juin

à **AMMERSCHWIHR**

- du samedi 14 au dimanche 15 septembre
- du samedi 1^o au dimanche 2 février
- du samedi 20 au dimanche 21 juin

Mes frais de participation seront de 100 Euros par week-end (repas et hébergement non-compris).

Possibilité d'un tarif minimum de 60 Euros sans justificatif

Je verse un premier acompte de 50 Euros (non remboursable).

Le chèque est à libeller au nom de l'association TAM-TAMS.

JE M'APPELLE _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

e-mail _____